

OVIPRON PLUS

Date de préparation 22-févr.-2012

Date de révision 13-avr.-2015

Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code produit MAG09
Nom du produit OVIPRON PLUS
Substance pure/préparation Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Insecticide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur UPL France
Energy Park
132-190 Boulevard de Verdun
92400 COURBEVOIE
Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00
e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com
fds.cerexagri@uniphos.com

Adresse e-mail

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Centres Antipoison :
Angers : 02 41 48 21 21
Bordeaux : 05 56 96 40 80
Lille : 0 825 812 822
Lyon : 04 72 11 69 11
Marseille : 04 91 75 25 25
Nancy : 03 83 32 36 36
Paris : 01 40 05 48 48
Rennes : 02 99 59 22 22

2. Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Code(s) R -

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008

Toxicité par aspiration Catégorie 1 - (H304)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008



mention d'avertissement **Danger**

mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

3. Composition/informations sur les composants

3.2. MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)	No REACH.
Paraffin oil	Present	64742-46-7	90 - 100	Xn;R65	Asp. Tox. 1 (H304)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir article 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Ingestion	NE PAS faire vomir Consulter immédiatement un médecin En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons - Transporter immédiatement la victime à l'hôpital
Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire: Sensation de brûlure et rougeur temporaire.

Contact avec la peau: EN CAS DE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ, PEUT DESSÉCHER LA PEAU ET ENTRAÎNER UNE IRRITATION.

: L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols peut être irritante pour les voies respiratoires et les muqueuses.

L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central.

INGESTION: L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée,

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial La combustion et la thermolyse incomplètes peuvent produire des gaz de toxicité variable tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, divers hydrocarbures, des aldéhydes et de la suie. Ces substances peuvent être très dangereuses en cas d'inhalation dans des espaces confinés ou à concentration élevée

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle

Évacuer le personnel vers des zones sûres

Mettre en place une ventilation adaptée

ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat)

Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger

Empêcher le produit de pénétrer les égouts

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir de terre ou de sable sec

Absorber avec une matière absorbante inerte.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail

Mettre en place une ventilation adaptée

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Se laver les mains après manipulation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé

Conserver à température ambiante

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail
http://limitvalue.ifa.dguv.de/Webform_gw.aspx

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux -.
Protection de la peau -.
Protection des mains -.
Protection respiratoire -

Autres équipements de protection Pour l'opérateur, porter :

Pulvérisateurs à rampe :

- . pendant le mélange/chargement
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée ;
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) ;

. pendant l'application - Pulvérisation vers le bas

Si application avec tracteur avec cabine

- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

. pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m2 ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus la combinaison précitée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect Jaune clair
 État physique Liquide
 Odeur aliphatique

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
pH	Ne s'applique pas	
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	300 - 400 °C	
Point d'éclair	> 140 °C	
inflammabilité (solide, gaz)		
Limite supérieure d'inflammabilité	6%	
Limite inférieure d'inflammabilité	1%	
pression de vapeur	< 0.1 hPa	@ 20°C
Densité apparente	815 - 845 kg/m ³	ISO 12185
Hydrosolubilité	< 0.001 g/l	Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible
		Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune information disponible
		Température d'auto-inflammabilité 230 °C
		température de décomposition Aucune information disponible
		viscosité > 7 mm ² /s
ASTM E 659		
@ 40°C - ISO 3104; Viscosité dynamique		
Propriétés comburantes	Ne s'applique pas	
Propriétés explosives	Du fait de la structure chimique du produit, une réaction explosive n'est pas envisageable.	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5 matières incompatibles

Acides forts
Oxydants

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Non classé. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols peut être irritante pour les voies respiratoires et les muqueuses.
L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central.

Contact oculaire

Non classé. Sensation de brûlure et rougeur temporaire.

Contact avec la peau

Non classé. EN CAS DE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ, PEUT DESSÉCHER LA PEAU ET ENTRAÎNER UNE IRRITATION.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Paraffin oil 64742-46-7	LD50 > 2000 mg/kg bw (rat -OECD 401)	LD50 (24h) > 2000 mg/kg bw (rat - OECD 402)	LC50 (4h) > 5.105 mg/l (aerosol) (rat - OECD 403)

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

sensibilisation N'a pas d'effet sensibilisant.

Effets cancérogènes Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

EFFETS MUTAGÈNES Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Effets sur la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Nom chimique	EU Annex I Carcinogen Information	UK
Paraffin oil	1B	

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Huile paraffinique	EC50 (72h) > 100 mg/l (Pseudokichneriella subcapitata - OECD 201)	LL50 (96h) > 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)		EC50 (48h) > 100 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne s'applique pas

12.4 Mobilité dans les sols

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

No de déchet suivant le CED 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

AUTRES INFORMATIONS Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

14. Informations relatives au transport**ADR/RID****14.1 N° ONU** Non réglementé**14.2 Nom d'expédition****14.3 Classe de danger****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Danger pour l'environnement****14.6 Dispositions spéciales****IMDG/IMO****14.1 N° ONU** Non réglementé**14.2 Nom d'expédition****14.3 Classe de danger****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Danger pour l'environnement****14.6 Dispositions spéciales****IATA/ICAO****14.1 N° ONU** Non réglementé**14.2 Nom d'expédition****14.3 Classe de danger****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Danger pour l'environnement****14.6 Dispositions spéciales**

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubrique ICPE Jusqu'au 31 mai 2015 : non concerné
 A partir du 1er Juin 2015 : non concerné

Homologation n° : 2080010

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3**

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Date de révision 13-avr.-2015

Remarque sur la révision sections mises à jour 2.2, 8 Autres équipements de protection
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de la Fiche de données de sécurité